

Entre transmettre et s'installer, l'avenir de l'agriculture !

Déclaration du groupe UNAF

L'avenir de l'agriculture française repose en partie sur le relais qui sera pris par les nouvelles générations d'agriculteurs et agricultrices et ce défi, objet de vigilance, doit être accompagné. Il en va de la qualité de notre alimentation, de sa relocalisation, de l'aménagement de nos territoires, du maintien de l'emploi et de la vitalité des zones rurales par le maintien des services publics et au public, pour le mieux vivre des familles. L'agriculteur doit pouvoir tirer un revenu lui permettant d'exercer son activité, d'investir dans son exploitation et de faire vivre sa famille.

Face à ces enjeux, l'agriculture est marquée par quelques contraintes fortes, qui doivent faire l'objet de toutes les attentions. On compte aujourd'hui environ deux installations pour trois sorties. L'accès à la terre s'avère crucial pour favoriser l'arrivée de nouveaux agriculteurs dans les prochaines décennies de même que les luttes contre l'artificialisation des terres, contre la pression foncière et l'accaparement des terres agricoles par des investisseurs étrangers.

Quelques lueurs encourageantes se font jour dans ce tableau sombre. Après une dizaine d'années de baisse, le nombre d'inscrits en lycée agricole est reparti à la hausse à la rentrée 2019 et le nombre de personnes sollicitant les points d'accueil installation dans les chambres d'agriculture augmente de façon sensible.

L'avis formule un ensemble de préconisations pour tenter de répondre à l'ensemble de ces défis avec des mesures très techniques ne parvenant pas toujours à fixer un cap, à donner un nouvel élan.

Le groupe de l'UNAF retient plus particulièrement la préconisation 14, qui recommande de s'appuyer sur le modèle coopératif pour faciliter les installations. Il y a là un sillon intéressant à tracer pour favoriser les échanges sur les bonnes pratiques, pour lutter contre l'isolement des agriculteurs et des agricultrices dans leurs pratiques professionnelles et de fait dans leur vie familiale et personnelle.

Il regrette que la préconisation 8 sur la formation des porteurs de projet de reprise ne soit pas allée plus loin dans l'exigence du niveau de formation alors que le métier d'agriculteur touche à de multiples dimensions, agronomique, économique, logistique, qui nécessite une qualification supérieure à celle exigée aujourd'hui. L'enjeu de la formation est aussi gage de la réussite des projets d'installation.

Le groupe de l'UNAF a voté l'avis